

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- A. BESSON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
- H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Chargé de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1969

TABLE TRIMESTRIELLE

1969 (96^e année). — 4^e livraison. — Octobre, novembre, décembre

Doctrine

- La Convention de La Haye sur la reconnaissance des divorces et des séparations de corps, par Pierre BELLET et Berthold GOLDMAN 843

Variétés

- L'ouvrage de droit international privé du Professeur Haroldo Valladaô, par Adolfo MIAJA DE LA MUELA 890

Jurisprudence

- BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,
par P. CHARDENON, B. GOLDMAN, PH. KAHN, R. PINTO, J. SCHAPIRA 894

Biens.

- Nationalisation. — Algérie. — Mesures de dépossession sans indemnité équitable préalablement fixée. — Effets de droit en France (non). — Contrariété à l'ordre public (*Cass. civ. I, 23 avril 1969*) 912
- Nationalisation. — Mise sous séquestre des biens de filiales indonésiennes d'une société néerlandaise. — Contrariété à l'ordre public (*Cass. 17 avril 1964*) 978
- Nationalisation. — Mise sous séquestre par le gouvernement indonésien du patrimoine d'une société anonyme indonésienne. — Confiscation sans indemnisation. — Actionnaire néerlandais. — Droit d'agir en justice des anciens dirigeants de l'entreprise nationalisée (*Trib. Amsterdam, 21 fév. 1962*) 976

Contrat.

- Cession de créance. — Rapports créancier cédant-créancier cessionnaire. — Loi applicable. — Droits et obligations du débiteur cédé. — Loi applicable. — Formalités de cession. — Loi applicable (*Paris, 1^{re} chambre supplémentaire, 11 février 1969*) 918
- Loi applicable. — Localisation en Algérie après l'indépendance. — Renouvellement d'opérations antérieures. — Loi française (*Cass. civ. I, 23 avril 1969*) 912

Divorce.

- Demande devant les tribunaux français. — Demande déjà introduite devant les tribunaux suisses. — Acte de passé-expédient. — Loi applicable. — Qualification (*Cass. civ. I, 11 février 1969*) 909

Etat étranger.

- Reconnaissance. — République démocratique du Vietnam. — Statut de sa délégation générale en France (*Paris, 7^e chambre, 7 juin 1969*) 894

Immunité d'exécution.

Délégation générale en France de la République démocratique du Viet-Nam. — Saisie-arrêt. — Validité (non) (Paris, 7^e chambre, 7 juin 1969) 894

Saisie-arrêt. — Validité. — Banque d'Etat tchécoslovaque. — Fonds utilisés pour les besoins des services publics tchécoslovaques. — Preuve (Cass. civ. I, 11 février 1969) 923

Immunité de juridiction.

Contrat de droit privé. — Chose jugée (Paris, 7^e chambre, 7 juin 1969) 894

Nationalité.

Décret constatant la perte de la nationalité française (C. nat., art. 96). — Recours en annulation devant le Conseil d'Etat. — Question de la conservation de la nationalité étrangère. — Question préjudicielle. — Compétence exclusive de l'autorité judiciaire (C. nat., art. 124) (Tribunal des Conflits, 24 juin 1968) 905

Ordre public.

Dépossessions opérées à l'étranger sans indemnité équitable et préalablement fixée. — Absence de tout effet de droit en France (Cass. civ. I, 23 avril 1969) 912

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,
par R. DAYANT, Ph. KAHN, J. RIBETTES-TILLHET 928

Accident du travail.

Accident survenu en Algérie à un Français. — Rente. — Durée. — Législation relative aux ouvriers étrangers avant quitté le territoire algérien. — Application aux ouvriers français (non) (Trib. gr. inst. Seine, 22 oct. 1968) 930

Conflit de juridictions.

Société anonyme tunisienne. — Actionnaire français. — Administrateur provisoire. — Article 14 du Code civil. — Clauses de renonciation. — Interprétation (Cass. com. 27 avril 1968) 932

Mariage.

Mariage religieux musulman. — Refus par le mari de procéder au mariage civil. — Loi applicable. — Nationalité des époux non précisée. — *Lex fori* (Trib. gr. inst. Pontoise, 23 avril 1969) 928

Sécurité sociale.

Travailleur migrant. — Contentieux. — Procédure. — Appel formé auprès d'une institution d'un autre Etat membre. — Article 47 du règlement n° 3. — Application (Colmar, 31 oct. 1968) 931

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ARGENTINE,
par JEAN LISBONNE 934

Contrat.

Contrat par correspondance. — Traité de Montevideo de 1940. — Loi applicable (Cour suprême, 15 mars 1968) 941

Faillite.

- Dettes de monnaie étrangère. — Taux de change applicable. — Cours du jour de la déclaration de faillite (*Cour d'appel de Buenos-Aires, 14 avril 1969*) 947

Mariage.

- Mariage à l'étranger. — Divorce à l'étranger. — Remariage en République argentine. — Validité du remariage (*Cour criminelle et correctionnelle, 21 mai 1968*) 934
- Mariage contracté à l'étranger en contravention avec la loi argentine. — Nullité. — Imprescriptibilité de l'action. — Bonne ou mauvaise foi. — Effet (*Chambre civile de Buenos-Aires, 13 nov. 1968*) 938

Transport.

- Transport maritime. — Transport d'Allemagne en République Argentine. — Navire hollandais. — Convention de Bruxelles, article 3, alinéa 6, avis des pertes et des dommages. — Retrait des marchandises sans cet avis. — Reversement de la charge de la preuve (*Chambre fédérale de Buenos-Aires, 16 juill. 1968*) 945
- Transport maritime. — Transport d'Espagne en République argentine. — Navire argentin. — Convention de Bruxelles. — Connaissement sans réserves. — Limite de responsabilité (*Chambre fédérale de Buenos-Aires, 9 oct. 1968*) 946

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE PARAGUAYENNE,

- par JEAN LISBONNE 951

Mariage.

- Nullité. — Bonne foi. — Appréciation (*Tribunal d'appel civil et commercial d'Asuncion, 28 oct. 1968*) 951

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE NÉERLANDAISE,

- par R. D. KOLLEWIJN 953

Abordage.

- Collision entre un navire norvégien et un navire espagnol. — Responsabilité. — Convention de Bruxelles de 1910 sur l'abordage (*Trib. Rotterdam, 18 juin 1963*) 990
- Collision entre un navire norvégien et un navire grec dans les Dardanelles. — Responsabilité. — Loi applicable. — Loi du lieu du délit. — Limitation de responsabilité. — Loi applicable (*Trib. Rotterdam, 2 fév. 1965*) 989

Adoption.

- Adoption d'une personne majeure autrichienne par des Néerlandais. — Loi applicable (*Trib. Zutphen, 9 juin 1959*) 975
- Enfant allemand. — Adoptants néerlandais domiciliés en Australie. — Loi applicable. — Système du cumul (*Trib. Almelo, 3 mai 1960*) 974
- Enfant belge. — Adoption aux Pays-Bas. — Loi applicable. — Système du cumul (*Trib. Utrecht, 1^{er} juill. 1964*) 971
- Enfant grec. — Parents adoptifs néerlandais. — Adoption en Grèce selon la loi grecque. — Effets aux Pays-Bas (*Trib. Leeuwarden, 28 août 1963*) 973
- Enfant vénézuélien. — Père adoptif naturalisé vénézuélien. — Mère néerlandaise. — Domicile au Venezuela. — Tribunal compétent. — Loi applicable (*Trib. Amsterdam, 7 avril 1964*) 971

Arbitrage.

- Sentence arbitrale anglaise. — Utilisation par l'arbitre d'une lettre non communiquée au défendeur. — Contrariété à l'ordre public néerlandais (*Cass.* 8 nov. 1963) 1033
- Vente. — Vendeur allemand, acheteur autrichien. — Loi néerlandaise choisie par les parties. — Application. — Clause compromissoire (*Trib. arbitrage*, 2 août 1964) 1035

Biens.

- Confiscation. — Société ayant son siège en Allemagne. — Actions appartenant à des Suédois. — Mise sous séquestre par les Russes puis par les Allemands de l'Est. — Dépôt de marques. — Validité. — Contrariété à l'ordre public néerlandais (*Cass.* 15 janv. 1965) 983
- Créance d'une banque néerlandaise contre une banque américaine. — Déclaration de sujets ennemis de ces deux sociétés par les Etats-Unis. — Confiscation de la Banque américaine par les Etats-Unis. — Sort de la créance. — Loi applicable (*Trib. Rotterdam*, 8 déc. 1964) 981
- Nationalisation. — Mise sous séquestre des biens de filiales indonésiennes d'une société néerlandaise. — Contrariété à l'ordre public (*Cass.* 17 avril 1964) 978
- Nationalisation. — Mise sous séquestre par le gouvernement indonésien du patrimoine d'une société anonyme indonésienne. — Confiscation sans indemnisation. — Actionnaire néerlandais. — Droit d'agir en justice des anciens dirigeants de l'entreprise nationalisée (*Trib. Amsterdam*, 21 fév. 1962) 976

Contrat.

- Affrètement. — Responsabilité du navire pour les dettes de l'affrètement. — Référence des parties à la loi applicable au cours du procès. — Conséquence (*Trib. Rotterdam*, 2 avril 1963) 1003
- Contrat de représentation. — Représentant pour les Pays-Bas d'une société allemande. — Etablissement aux Pays-Bas. — Loi applicable. — Loi néerlandaise (*Trib. La Haye*, 18 janv. 1966) 1002
- Transport maritime. — Clause de limitation de responsabilité. — Droit néerlandais choisi par les parties. — Nullité (*La Haye*, 12 juin 1964) 1006
- Transport maritime d'Angleterre aux Pays-Bas. — Chargeur anglais domicilié en Angleterre. — Transporteur néerlandais. — Connaissance créé en Angleterre. — Convention de Bruxelles du 25 août 1924. — Loi applicable. — Loi anglaise (*Trib. Rotterdam*, 21 nov. 1961) 1004
- Transport maritime de Belgique au Brésil. — Loi néerlandaise désignée par les parties dans le connaissance. — Dispositions impératives du droit belge. — Loi applicable (*Cass.* 13 mai 1965) 1010
- Transport maritime de Chine aux Pays-Bas. — Dommage causé lors du déchargement. — Loi applicable. — Convention de Bruxelles de 1924 (non). — Loi anglaise choisie par les parties (*Trib. Rotterdam*, 28 janv. 1964) .. 1008
- Transport maritime du Mexique aux Pays-Bas. — Loi applicable. — Convention de Bruxelles de 1924 (*Trib. Rotterdam*, 17 déc. 1963) 1007

Transport maritime et terrestre des Etats-Unis aux Pays-Bas. — Limitation de responsabilité prévue par les parties. — Applicabilité (<i>La Haye, 23 fév. 1962</i>)	1006
Vente. — Biens achetés par une entreprise ennemie à une entreprise néerlandaise. — Biens revendus à un sujet néerlandais. — Loi applicable à chacune des opérations. — Arrêté de guerre A6. — Question préalable (<i>Cass. 28 mai 1965</i>)	998
Vente. — Vendeur néerlandais, acheteur allemand de l'Est. — Clause attributive de juridiction. — Signification (<i>Amsterdam, 28 mars 1963</i>)	1001
Divorce.	
Mari apatride, femme d'une nationalité autre que néerlandaise. — Dernier domicile commun situé aux Pays-Bas. — Loi applicable (<i>Trib. Leeuwarden, 23 avril 1964</i>)	958
Filiation.	
Mariage civil entre un Espagnol et une Néerlandaise. — Enfant né de ce mariage. — Qualité de la filiation. — Nationalité de l'enfant. — Nom de l'enfant. — Loi applicable (<i>Trib. Haarlem, 22 sept. 1964</i>)	964
Filiation adultérine.	
Aliments. — Enfant naturel allemand domicilié en Allemagne. — Père néerlandais ayant aussi un enfant légitime. — Loi applicable (<i>Bois-le-Duc, 25 mai 1965</i>) ..	970
Filiation légitime.	
Femme néerlandaise mariée à un Américain. — Action en désaveu intentée par la mère selon la loi californienne. — Recevabilité (<i>Trib. Almeto, 30 mai 1962</i>) ..	965
Filiation naturelle.	
Aliments. — Enfant naturel allemand domicilié en Allemagne. — Demande d'augmentation de pension par le tuteur légal de l'enfant. — Loi applicable (<i>Leeuwarden, 15 déc. 1965</i>)	966
Aliments. — Enfant naturel allemand non reconnu, domicilié en Allemagne. — Demande d'aliments au père néerlandais domicilié aux Pays-Bas. — Loi applicable (<i>Trib. Leeuwarden, 23 janv. 1964</i>)	968
Aliments. — Enfant naturel finlandais non reconnu, domicilié en Suède avec sa mère finlandaise. — Père néerlandais domicilié aux Pays-Bas. — Demande de pension. — Loi applicable (<i>Trib. Haarlem, 7 déc. 1965</i>) ..	967
Enfant allemand non reconnu. — Domicile en Allemagne chez la mère. — Demande de pension au prétendu père néerlandais. — Loi applicable. — Considération de l'intérêt de l'enfant (<i>Bois-le-Duc, 3 oct. 1961</i>) ..	969
Garde des enfants.	
Enfants anglais confiés au père par le juge anglais. — Enlèvement par la mère pour les emmener aux Pays-Bas. — Tribunal compétent pour statuer sur la garde. — Considération de l'intérêt de l'enfant (<i>La Haye, 6 oct. 1961</i>) ..	963
Enfant non néerlandais. — Résidence aux Pays-Bas. — Loi applicable. — Pleekinderenwet (Loi sur les filleuls) (<i>Trib. La Haye, 22 juin 1962</i>)	959

- Mari vénézuélien expulsé des Pays-Bas. — Enfants de nationalité vénézuélienne emmenés hors des Pays-Bas par le père. — Incompétence du juge des enfants pour statuer sur la résidence des enfants. — Loi nationale du père applicable (*Cass.* 12 fév. 1965) 960
- Parents divorcés en Australie. — Père et enfants néerlandais. — Demande adressée au juge néerlandais de désignation d'un tuteur. — Prise en considération du jugement étranger de divorce (*Cass.* 17 mai 1962) 960

Immunité de juridiction.

- Etats-Unis. — Action en justice. — Renonciation (*Trib. Rotterdam*, 8 déc. 1964) 981

Jugement étranger.

- Annulation de mariage pour dol. — Cause inconnue aux Pays-Bas. — Reconnaissance (oui). — Détournement par le soi-disant mari des biens de sa femme. — Conséquence de la nullité (*Amsterdam*, 6 mars 1963) ... 1017
- Divorce. — Epoux néerlandais domiciliés en Afrique du Sud. — Divorce prononcé en Afrique du Sud pour une cause inconnue du droit néerlandais. — Reconnaissance aux Pays-Bas (non) (*Cass.* 4 mars 1965) 1027
- Divorce. — Mari néerlandais et femme allemande. — Domicile commun aux Pays-Bas. — Divorce prononcé en Allemagne selon la loi allemande. — Reconnaissance (*Trib. Assen*, 22 janv. 1962) 1021
- Divorce. — Mari néerlandais. — Femme ayant une double nationalité, allemande d'origine, néerlandaise par son mariage. — Divorce en Allemagne prononcé pour une cause inconnue du droit néerlandais. — Reconnaissance aux Pays-Bas (non) (*Trib. Arnhem*, 20 fév. 1964) 1029
- Divorce. — Mari néerlandais. — Femme ayant une double nationalité, française d'origine et néerlandaise par son mariage. — Domicile commun en France. — Divorce prononcé en France selon la loi française. — Reconnaissance (*Trib. Maastricht*, 13 juin 1963) 1022
- Divorce. — Mari néerlandais, femme norvégienne. — Domicile conjugal en Norvège. — Séparation de corps puis divorce prononcés en Norvège selon la loi norvégienne. — Prise en considération de la nationalité effective. — Reconnaissance du divorce aux Pays-Bas (*Cass.* 9 déc. 1965) 1023
- Divorce prononcé en Suisse entre un Néerlandais et une Suissesse, selon la loi suisse. — Domicile commun en Suisse. — Reconnaissance du divorce aux Pays-Bas (*Trib. La Haye*, 28 janv. 1963) 1030
- Garde des enfants. — Divorce entre une Allemande et un Italien. — Enfant confié à la mère par un « *Amtsgericht* » allemand. — Reconnaissance de la décision (*Trib. Amsterdam*, 23 avril 1963) 1033
- Mariage blanc entre un Néerlandais et une Allemande. — Jugement d'annulation prononcé en Allemagne. — Remariage. — Reconnaissance du jugement d'annulation. — Nécessité (*Trib. Dordrecht*, 10 avril 1964) 1019

Mariage.

- Italien déchu de sa nationalité. — Divorce prononcé aux Pays-Bas. — Réintégration d'office dans la nationalité italienne. — Conséquences. — Remariage. — Convention de La Haye relative au mariage. — Application (non) (*Trib. Amsterdam*, 30 mai 1961) 955

Nationalité.

- Enfant de nationalité allemande adopté en Allemagne par des Allemands. — Acquisition par le père de la nationalité néerlandaise. — Nationalité de l'enfant (*Cass. crim., 29 mars 1966*) 953

Paiement.

- Transfert par une banque allemande à une banque néerlandaise de marks en florins. — Donneur d'ordre néerlandais. — Paiement indu. — Loi applicable (*Amsterdam, 8 janv. 1960 ; Cass. 3 nov. 1961*) 986

Procédure.

- Coopération judiciaire. — Requérante néerlandaise domiciliée en France. — Demande tendant à obtenir l'autorisation pour un magistrat français de recevoir une requête en divorce et de procéder à certains actes prévus par la loi néerlandaise. — Refus d'autorisation (*Amsterdam, 21 oct. 1964*) 1014

Responsabilité civile.

- Accident de la circulation aux Pays-Bas. — Victime employé d'une société belge. — Employeur subrogé dans les droits de l'employé. — Loi applicable au délit et à la subrogation. — *Lex loci delicti* (*Trib. Maastricht, 28 mai 1964*) 988

Saisie-arrêt.

- Créancier, sujet néerlandais domicilié en Allemagne de l'Ouest. — Débiteur saisi domicilié aux Pays-Bas. — Tribunal compétent pour valider la saisie-arrêt (*Trib. Amsterdam, 10 juin 1963*) 1015
- Partie domiciliée à l'étranger. — Biens situés aux Pays-Bas. — Saisie levée volontairement avant la demande de validation. — Incompétence du tribunal (*Bois-le-Duc, 6 mai 1965*) 1016

Succession.

- Héritière de nationalité hongroise filleule élevée par le de cujus. — Demande d'assimilation à un petit-enfant. — Loi applicable (*Cass. 1^{er} mai 1963*) 992

Testament.

- De cujus néerlandais. — Testament olographe fait en Suisse suivant les formalités suisses. — Loi applicable à la forme du testament (*Cass. 22 janv. 1965*) 997
- Testament olographe. — Testateur ayant les nationalités néerlandaise et allemande. — Loi applicable (*Bois-le-Duc, 1^{er} juin 1961*) 993

BULLETIN DE JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE INTERNATIONALE (1967-1968),

- par David Ruzié 1038

Fonctionnaires internationaux (Condition juridique).

- Cessation de fonctions 1079
- Certificat de travail (*T.A.O.I.T. : 18 mars 1968 ; T.A.N.U. : 25 octobre 1967*) 1082

Licenciement (<i>Commission de recours E.L.D.O. : 15 février 1966 ; Commission de recours O.T.A.N. : 22 mai 1968 ; T.A.O.I.T. : 18 mars 1968, 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 26 avril 1967, 25 octobre 1967, 26 avril 1968</i>) ..	1079
Déroulement de la carrière ..	1068
Avancement (<i>T.A.O.I.T. : 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 30 octobre 1968</i>) ..	1069
Intérim et suppléance (<i>C.J.C.E. 11 juillet 1968</i>) ..	1068
Mutation (<i>T.A.O.I.T. : 9 mai 1967, 18 octobre 1967</i>) ..	1069
Droits et obligations ..	1070
Congé (<i>T.A.N.U. : 25 octobre 1968, 1^{er} novembre 1968</i>) ..	1071
Droit syndical (<i>C.J.C.E. 22 juin 1967</i>) ..	1071
Incompatibilités d'activités (<i>T.A.N.U. : 25 octobre 1968</i>) ..	1070
Prescription (<i>T.A.N.U. : 31 octobre 1968</i>) ..	1070
Secret professionnel (<i>Commission de recours O.T.A.N. 19 avril 1967</i>) ..	1070
Immunités ..	1078
Immunité fiscale (<i>C.J.C.E. 8 février 1968 ; T.A.N.U. : 20 octobre 1967</i>) ..	1078
Immunité de juridiction (<i>C.J.C.E. 11 juillet 1968</i>) ..	1078
Principes généraux ..	1059
Droits de la défense (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 19 avril 1967 ; T.A.N.U. : 25 octobre 1967</i>) ..	1066

Contentieux (Règles générales).

Compétence des juridictions administratives internationales ..	1038
Compétence <i>Ratione materiae</i> (<i>T.A.O.I.T. : 9 mai 1967, 18 mars 1968, 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 24 octobre 1968</i>) ..	1041
Compétence <i>Ratione personae</i> (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 19 décembre 1967 ; T.A.O.I.T. : 18 mars 1968, 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 25 avril 1967, 24 avril 1968</i>) ..	1038
Compétence <i>Ratione temporis</i> (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 13 octobre 1966</i>) ..	1043
Exercice de la compétence (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 19 décembre 1967 ; T.A.O.I.T. : 9 mai 1967, 18 octobre 1967, 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 26 avril 1967, 18 octobre 1967, 30 octobre 1968, 31 octobre 1968</i>) ..	1044
Procédure ..	1048
Conditions de recevabilité des recours (<i>Commission de recours Cons. de l'Europe : 20 août 1968 ; Commission de recours O.T.A.N. : 23 octobre 1968, 24 octobre 1968, 25 octobre 1968 ; C.J.C.E. : 28 novembre 1966, 22 juin 1967, 12 décembre 1967, 11 juillet 1968 ; T.A.O.I.T. 9 mai 1967, 18 octobre 1967, 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 17 avril 1967, 20 octobre 1967</i>) ..	1048
Instruction de la requête (<i>T.A.O.I.T. : 15 octobre 1968, 18 octobre 1967 ; T.A.N.U. : 25 octobre 1967, 24 avril 1968, 30 octobre 1968</i>) ..	1055
Jugement (<i>Commission de recours Cons. de l'Europe 20 août 1968 ; Commission de recours O.T.A.N. : 19 avril 1967 ; C.J.C.E. : 12 décembre 1967, 22 juin 1967, 11 juillet 1968 ; T.A.O.I.T. : 18 mars 1968 ; T.A.N.U. : 17 avril 1967, 25 octobre 1967, 23 avril 1968, 25 octobre 1968, 31 octobre 1968</i>) ..	1056
Indépendance à l'égard des Etats (<i>T.A.O.I.T. : 15 octobre 1968</i>) ..	1059
Responsabilité (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 25 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 25 avril 1967</i>) ..	1067

Statut (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 19 avril 1967, 19 décembre 1967 ; C.J.C.E. : 22 juin 1967, 28 mars 1968, 11 juillet 1968 ; T.A.O.I.T. : 15 octobre 1968, 18 octobre 1967, 9 mai 1967 ; T.A.N.U. : 18 octobre 1967, 20 octobre 1967, 24 avril 1968 ; Commission de recours d'E.L.D.O. : 30 octobre 1968 ; Commission de recours d'E.S.R.O. : 2 octobre 1968</i>)	1060
Régime disciplinaire	1072
Faute disciplinaire (<i>C.J.C.E. : 15 mars 1967 ; T.A.O.I.T. : 9 mai 1967 ; T.A.N.U. : 14 avril 1967</i>)	1072
Procédure disciplinaire (<i>C.J.C.E. : 11 juillet 1968 ; Commission de recours O.T.A.N. : 25 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 31 octobre 1968</i>)	1073
Sanction disciplinaire (<i>Commission de recours O.T.A.N. : 19 avril 1967, 25 octobre 1968 ; T.A.O.I.T. : 15 octobre 1968 ; T.A.N.U. : 14 avril 1967, 19 avril 1967 ; C.J.C.E. : 11 juillet 1968</i>)	1074
Rémunération et avantages sociaux	1075
(<i>Commission de recours E.S.R.O. : 2 octobre 1968 ; Commission de recours de l'O.T.A.N. : 29 octobre 1968 ; T.A.O.I.T. : 18 octobre 1967 ; T.A.N.U. : 18 octobre 1967, 23 avril 1968, 24 avril 1968, 25 octobre 1968, 31 octobre 1968</i>)	1075

PRATIQUE COMPARÉE DES ETATS.

La pollution du milieu naturel, par Laurent LUCCHINI ...	1084
---	------

Documents

I. CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.

Sécurité sociale.

Avenant au protocole relatif aux questions financières (application des articles 29 et 32 de la convention générale de sécurité sociale signée le 17 décembre 1965 entre la France et la Tunisie) signé à Paris le 30 mai 1969 (publié en France par décret n° 69-739 du 16 juillet 1969 : <i>J.O.</i> 24 juillet 1969)	1101
---	------

II. TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Association.

Règlement C.E.E. 1462/69 du Conseil du 23 juillet 1969 portant conclusion de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et le royaume du Maroc, signé à Rabat le 31 mars 1969 et relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour son application (<i>J.O.C.E.</i> n° L. 197, 8 août 1969)	1102
Règlement C.E.E. 1468/69 du Conseil du 23 juillet 1969 portant conclusion de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République tunisienne signé à Tunis le 28 mars 1969 et relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour son application (<i>J.O.C.E.</i> n° L. 198, 8 août 1969)	1121

Concurrence.

Règlement C.E.E. 1629/69 de la Commission du 8 août 1969 relatif à la forme, à la teneur et aux autres modalités des plaintes visées à l'article 10, des demandes visées à l'article 12 et des notifications visées à l'article 14 paragraphe 1 du règlement C.E.E. n. 1017/68 du Conseil du 19 juillet 1968 (<i>J.O.C.E.</i> n° L. 209, 21 août 1969)	1130
---	------

Marchés agricoles.

Règlement C.E.E. 1660/69 de la Commission du 22 août 1969 relatif à certaines mesures à prendre dans le secteur agricole à la suite de la dévaluation du franc français (<i>J.O.C.E.</i> n° L. 213, 25 août 1969)	1138
--	------

Bibliographie et Revue des revues	1140
--	------

Informations	1149
---------------------------	------

Tables générales 1969

I. — Doctrine	1153
II. — Jurisprudence :	
A. - Table des bulletins et chroniques	1154
B. - Table chronologique	1154
C. - Table des noms des parties	1163
D. - Table analytique	1175
III. — Pratique comparée des Etats en matière internationale ...	1204
IV. — Documents :	
A. - Table analytique	1204
B. - Table chronologique	1209
V. — Bibliographie	1214